Interrupteur-gradateur Lumina[MC] RF de 0-10 V

N° de cat. ZSD07-ADZ

LEVITON®

DI-000-ZSD07-50C

FEUILLET D'INSTALLATION ET DE DÉMARRAGE RAPIDE

FRANÇAIS

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.**
- Installer et utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.

REMARQUES

- Ce dispositif est muni d'un relais à enclenchement mécanique de 10 A robuste/qualité commerciale capable de gérer les charges importantes et à courant d'appel élevé (DEL).
- Les communications avec d'autres dispositifs compatibles sans fil se font par l'intermédiaire du protocole Lumina[MC] RF de Leviton.
- On doit se servir d'une passerelle *Lumina* pour programmer et commander d'autres dispositifs.

SURVOL DU PRODUIT

Les dispositifs *Lumina* RF communiquent les uns avec les autres au moyen de radiofréquences de 2,4 GHz afin d'assurer la télécommande de l'éclairage. Chaque module de la gamme est conçu pour faire partie d'un système complet. Les composants alimentés agissent comme des routeurs qui retransmettent les messages jusqu'au dispositif visé. Cette technologie avancée fait en sorte que le signal parvienne toujours à destination, et ce, malgré les obstacles ou zones sourdes qu'il doit traverser.

CHANGEMENT DE COULEUR

La couleur des interrupteurs-gradateurs *Lumina* RF de 0-10 V de Leviton peut être modifiée en fonction du décor. Ils sont livrés avec une touche blanche, ivoire ou amande pâle, mais d'autres teintes sont aussi offertes; il suffit de contacter le distributeur pour obtenir plus de détails. Pour changer de couleur, avant de procéder au câblage et à l'installation, il faut procéder comme suit.

1. Enfoncer les deux languettes latérales pour dégager **(figure 2)**.
2. Enclencher en alignant les pattes et en poussant vers l'intérieur **(figure 2)**.

CÂBLAGE

Les interrupteurs-gradateurs *Lumina* RF de Leviton se raccordent directement à leurs charges et emploient un relais à enclenchement mécanique pour les commuter depuis une bascule Decora[MD]. Ils se servent de leurs fils de 0-10 V (violet et gris) pour la gradation. Quand plusieurs interrupteurs commandent la même charge, les directives qui suivent s'appliquent à chacun d'entre eux; le fonctionnement à partir d'emplacements multiples est ensuite programmé depuis la passerelle *Lumina*, requise dans toutes les installations de ce genre. Prière de se reporter au manuel fourni avec cette dernière pour obtenir plus de détails.

REMARQUES :

1. Se reporter à la **figure 3** pour connaître les couleurs de chaque raccord.
2. Câblage :
   - **a.** raccorder le fil de charge (bleu) au luminaire;
   - **b.** raccorder le fil de neutre (blanc) au conducteur correspondant du circuit;
   - **c.** raccorder le fil de ligne (noir) au courant monophasé de l'alimentation de 120-277 V;
   - **d.** raccorder le fil violet au conducteur positif et le fil gris au conducteur commun de la ligne de 0-10 V en employant le mode de câblage de classe 1 ou 2, selon les indications des directives/étiquettes des charges ou ballasts à commander.

INSTALLATION

1. **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.**
2. Le cas échéant, ôter la plaque de recouvrement de l'interrupteur existant, retirer ce dernier de la boîte murale et déconnecter tous les fils. Déterminer lesquels sont ceux de ligne, de neutre, de charge et de liaison (cavalier).

   REMARQUE : le cavalier n'est pas requis en cas de commande depuis plusieurs emplacements. S'il y en a un dans la boîte, il faut le recouvrir d'un capuchon et de ruban isolant.
3. Dénuder chacun des fils de sortie de l'interrupteur-gradateur sur 3/4 po (environ 2 cm). Raccorder ces fils conformément à l'illustration de la **figure 3**.
4. Bien serrer toutes les connexions sous des capuchons, en faisant en sorte que le cuivre ne soit jamais exposé.
5. Insérer délicatement l'interrupteur-gradateur dans la boîte, en plaçant le témoin en bas. Assujettir le tout au moyen des vis fournies.
6. Avant de mettre la plaque murale, rétablir l'alimentation du circuit et vérifier si le témoin de localisation s'allume et si la bascule de commutation fonctionne.
7. A confirmer également le fonctionnement des interrupteurs de tous les emplacements de commande **(se reporter à la figure 1)**, puis poser une plaque de type *Decora* sur chacun d'entre eux.

   REMARQUE RELATIVE AU CÂBLAGE DE CLASSE 2: le circuit de gradation de 0-10 V c.c. peut être raccordé suivant le mode de câblage de classe 1 ou 2. Si on s'en sert comme commande de classe 2, tous les autres dispositifs du circuit doivent l'être aussi. L'interrupteur-gradateur devra en outre être raccordé suivant les directives ci-dessous, lesquelles sont conformes à l'article 725.136 (d) du NEC américain (NFPA 70).

   Câblage de classe 2 : les fils de commande de 0-10 V doivent être mécaniquement isolés de ceux de classe 1 (conducteurs de ligne, de neutre et de terre). Pour ce faire, il faut employer les méthodes suivantes:

   1) Utiliser des tubes de silicone ou un autre type de manchons non conducteurs pour recouvrir individuellement les fils de commande violet et gris logés dans la boîte murale, jusqu'au point où ils ressortent de cette dernière [1,3].

   2) Utiliser des connecteurs approuvés pour relier les fils violet et gris aux fils de commande du bâtiment [2,3].

   3) Si des fils de commande cotés CL3, CL3R ou CL3P (ou des substituts autorisés) sont utilisés pour relier des dispositifs au sein du bâtiment, des tubes de silicones ou d'autres manchons non conducteurs doivent recouvrir ces fils de l'interrupteur au point où ils ressortent de la boîte murale, [1,2,3].

   [1] Les tubes ou manchons doivent avoir été approuvés par un laboratoire reconnu à l'échelle nationale (UL/CSA/ETL) comme étant aptes à assurer une séparation mécanique égale à 0,25 po (6,35 mm) dans l'air.

   [2] Les capuchons reliant les fils de commande de 0-10 V doivent avoir été approuvés et HOMOLOGUÉS.

   [3] Les tubes, manchons et connecteurs doivent être fournis par l'entrepreneur chargé de l'installation.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**.
- Dispositif pour l'intérieur seulement.
- Conserver les présentes directives.

Figure 1 - Interrupteur-gradateur Lumina RF de 0-10 V

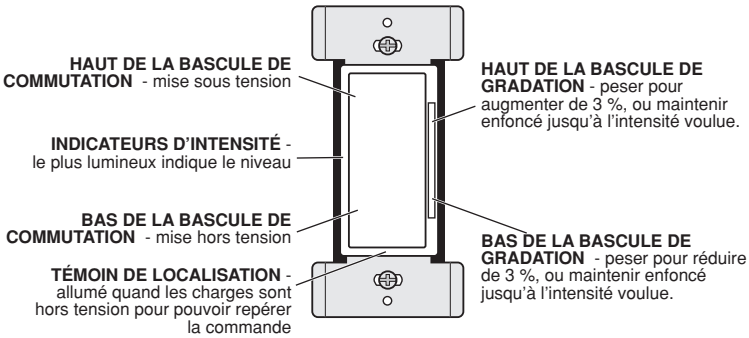

Figure 2 - Changement de couleur

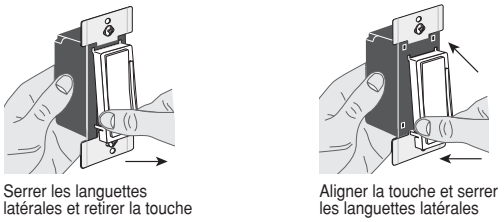

Figure 3 - Schéma de câblage de classe 2

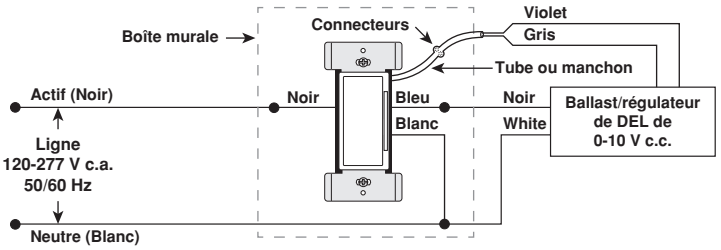

REMARQUE sur les installations à trois voies (deux ZSD07 ou plus) :
N'importe quel interrupteur peut servir à commuter ou à régler l'intensité des charges, mais seulement un sera raccordé à l'une d'entre elles (l'interrupteur principal). Les fils bleu, gris et violet des autres interrupteurs doivent être capuchonnés.

FICHE TECHNIQUE	
	ZSD07-ADZ
Tension d'entrée	120-277 VAC, 50/60 Hz
Valeurs nominales des DEL/LFC	120 V: 8 A, 960 VA 277 V: 5 A, 1385 VA
Valeurs nominales des charges à incandescence/au tungstène	120 V: 800 W
Valeurs nominales des ballasts électroniques et des charges inductives	120 V: 8 A, 960 VA 277 V: 5 A, 1385 VA
Valeurs nominales des ballasts	120 V: 10 A, 1200 VA 277 V: 10 A, 2700 VA
Valeurs nominales des charges motorisées	120 V: 1/4 Hp 277 V: 1/3 Hp
Commande de lampes à DEL	Yes
Commande d'appareils motorisés	Yes
Calibre des fils	16 AWG
Témoin	Yes
Dimensions	4.13" x 2.12" x 1.43" (104.9 mm x 53.95 mm x 36.42 mm)
Poids	0.25 lbs, 0.11 kg
Fixation	Boîtes murales (possibilité de groupement) avec des plaques *Decora* ordinaires
Fréquence/portée	2.4 GHz / 75 - 150 ft.
Charge maximale (commande de 0-10 V) Consommation	50 mA sinking 120 V à 11,4 mA c.a. (630 mW type) 277 V à 8,5 mA c.a. (960 mW type)
Température de fonctionnement	0˚C - 40˚C (32˚F - 104˚F)
Homologation ETL aux normes UL	UL-508, CAN/CSA-C22.2 No. 14

WEB VERSION

© 2017 Leviton Mfg. Co., Inc.

MODE D'EMPLOI

Fonctionnement local de la bascule

Les interrupteurs-gradateurs *Lumina* RF de 0-10 V de Leviton sont munis d'une bascule qui fonctionne de la manière décrite à la **figure 1**.

Témoin de localisation

Les interrupteurs-gradateurs *Lumina* RF de 0-10 V de Leviton sont dotés d'un témoin de localisation qui s'allume normalement en vert quand leurs charges sont hors tension. Ce témoin s'éteint quand les charges sont mises sous tension.

Indicateurs d'intensité

Les interrupteurs-gradateurs *Lumina* RF de 0-10 V de Leviton sont également dotés d'indicateurs du côté gauche; un de ces indicateurs s'intensifie pour montrer le niveau d'éclairage choisi, alors que les autres restent tamisés. La DEL la plus brillante montera ou descendra en fonction de l'activation de la bascule de gradation

MODE DE CONFIGURATION

Les interrupteurs-gradateurs *Lumina* RF de 0-10 V de Leviton doivent être configurés au moyen d'une passerelle *Lumina*. Il suffit de se rendre au cloud.leviton.com pour obtenir le logiciel d'installation. **REMARQUE :** les dispositifs doivent être en mode d'enregistrement (Network Enrollment) lors de leur configuration.

TABLEAU 1 - Modes de fonctionnement	
Mode/ clignotement(s)	**Fonctionnement**
1	Enrollment : enregistrement dans un réseau ou retrait de ce dernier.
2	Identify : le dispositif entre dans le mode d'identification.
3	RF Pairing : lancement d'une recherche de dispositifs compatibles préalablement mis en mode d'identification (Identify).
4	LED Operation : activation ou désactivation du témoin de localisation.
5	Reset : rétablissement des réglages par défaut.

TABLEAU 2 - Programmation de base	
Remarques	La configuration exige l'utilisation d'une passerelle *Lumina* (lire les directives s'y rapportant avant de procéder).
	Le menu de configuration se ferme et le dispositif se remet automatiquement en mode de fonctionnement normal après plus de 20 secondes d'inactivité.
Mode 1: enregistrement du dispositif dans un réseau RF	
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1: enregistrer le dispositif	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes; le témoin clignote en vert jusqu'à ce que l'opération soit terminée (délai écoulé ou bas de la bascule actionné), puis une fois pour indiquer le retour au mode 1.
Étape 2	Passer en revue les directives de la passerelle *Lumina*. Mettre cette dernière sous tension, enregistrer le ZSD07 et commencer le processus d'association du nouveau dispositif à la passerelle. Remarque : le dispositif restera en mode d'enregistrement pendant cinq minutes, tandis que la passerelle n'y restera que pendant une minute avant d'en sortir.
Sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.
Mode 1: retrait du dispositif d'un réseau RF	
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1: retirer le dispositif	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour enregistrer le dispositif dans le réseau *Lumina* RF. Dès que le témoin se met à clignoter en vert, enfoncer encore le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour quitter le réseau. Une fois l'opération effectuée, le dispositif revient en mode 1 (un clignotement).
Étape 2	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule. Remarque : le dispositif doit alors être DISSOCIÉ de la passerelle *Lumina* RF.
Sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.

TABLEAU 2 - (suite)	
Mode 4: activation/désactivation du témoin	
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1	Appuyer légèrement trois fois sur le bas de la bascule; le témoin devrait clignoter quatre fois.
Étape 2	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour activer ou désactiver le témoin : - si celui-ci clignote en vert, c'est qu'il fonctionnera normalement; - si celui-ci clignote en rouge, c'est qu'il sera désactivé, et restera ensuite éteint.
Sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.

TABLEAU 3 - Rétablissement des réglages par défaut	Mode 5
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1	Appuyer légèrement quatre fois sur le bas de la bascule; le témoin devrait clignoter cinq fois.
Étape 2	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes; le témoin clignote en rouge jusqu'à ce que le haut de la bascule soit actionné. Pour annuler la procédure, appuyer sur le bas de la bascule ou laisser écouler le délai de sortie automatique.
Rétablir les valeurs/ Sortir	Enfoncer le haut de la bascule pendant plus de cinq secondes pour terminer la procédure de rétablissement des valeurs; le témoin cesse de clignoter en rouge, et le dispositif revient en fonctionnement normal.
Identification	**Mode 2**
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1	Appuyer légèrement une fois sur le bas de la bascule; le témoin devrait clignoter deux fois.
Étape 2	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour démarrer une période d'identification de 60 secondes. Le témoin se met à clignoter rapidement en vert jusqu'à ce que l'opération soit complétée (délai écoulé). Appuyer encore le bas de la bascule; le témoin devrait revenir en mode 2 (deux clignotements).
Sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.
Association	**Mode 3**
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1	Appuyer légèrement deux fois sur le bas de la bascule; le témoin devrait clignoter trois fois.
Étape 2	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour lancer une recherche de dispositifs compatibles mis en mode d'identification. Le témoin clignote en ambre pour ensuite s'allumer en vert pendant trois secondes si l'opération a réussi, ou en rouge si elle a échoué, puis clignote trois fois pour indiquer le retour au mode 3.
Sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.

REMARQUE : pour associer des interrupteurs, il faut entrer en mode 2 (identification) avant d'activer le mode 3 (association). Le mode d'association s'enclenche très rapidement après les opérations de recherche du mode d'identification. Pour qu'une association à trois voies fonctionne, les dispositifs doivent être enregistrés dans le réseau. Le processus d'identification/ association doit être effectué pour tous les dispositifs du système. On recommande d'associer un maximum de cinq dispositifs. Ceux-ci peuvent être dissociés si on reprend le processus d'identification/association décrit ci-dessus.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Contient FCC ID : W7Z-ZICM357SP0

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes:

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

DÉCLARATION IC :

Contient IC: 8254A-ZICM357SP0.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. IMPORTANT! Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet équipement. Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme ICES-003 du Canada.

VERSION FRANÇAISE

GARANTIE LIMITÉE DE LEVITON

Leviton garantit au consommateur-acheteur (Acheteur), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que les produits fabriqués par Leviton et portant sa marque (Produits) ne présenteront aucun défaut de matériaux ou de fabrication durant les laps de temps indiqués ci-dessous, le plus court l'emportant dans tous les cas. • **Produits OmniPro II et Lumina Pro :** trois (3) ans suivant l'installation, ou quarante-deux (42) mois suivant la date de fabrication. • **Produits OmniLT, Omni IIe et Lumina :** deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. **Contrôleurs et accessoires BitWise** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. **Contrôleurs de passerelle Lumina** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Thermostats et accessoires :** deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Piles rechargeables installées :** quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. **Remarque :** les piles primaires (non rechargeables) livrées dans les Produits ne sont pas garanties. **Produits fonctionnant sous un système d'exploitation Windows[MD] :** durant la période de garantie, Leviton rétablira sans frais les valeurs par défaut de systèmes d'exploitation corrompus, à condition que les Produits visés aient été utilisés de la manière initialement prévue. L'installation de logiciels autres que ceux de Leviton ou la modification des systèmes d'exploitation fournis aurait pour effet d'annuler la présente garantie. Les obligations de Leviton en vertu de la présente garantie se limitent à la réparation ou au remplacement, à sa discrétion, des Produits présentant des défaillances sur le plan des matériaux ou de la fabrication. Leviton se réserve le droit de remplacer ces Produits par des équivalents neufs ou réusinés. L'entreprise ne saurait être tenue responsable des coûts de main-d'oeuvre liés au retrait et à la réinstallation des Produits. Les Produits réparés ou de remplacement seront couverts par la présente garantie pour la durée restante de cette dernière ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue l'emportant. La présente garantie ne couvre pas les produits logiciels sur PC. **Leviton se dégage de toute obligation en ce qui a trait aux conditions et usages hors de son contrôle. L'entreprise ne saurait être tenue responsable de problèmes résultant d'installations incorrectes, du défaut de lire les directives écrites relativement à la pose et à l'utilisation des Produits, de l'usure normale, de catastrophes, d'omissions ou de négligences de la part des utilisateurs, ou encore d'autres causes externes.** Pour des informations sur la garantie et/ou sur les produits à retourner, les résidents du Canada doivent communiquer avec **Leviton en écrivant à Manufacture Leviton du Canada Ltée au soin du service de l'assurance qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada H9R 1E9** ou par téléphone au **1 800 405-5320.**

© 2017 Leviton Mfg. Co., Inc.